

SOMMAIRE DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

2023-2030

L'ÉRABLE

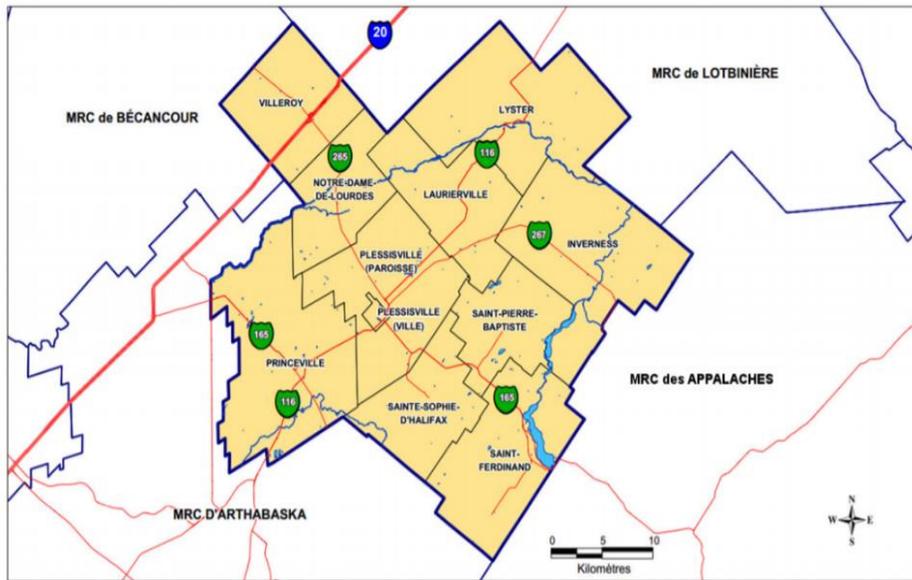
TERRE DE CRÉATIVITÉ

MRC DE
L'ÉRABLE

RÉVISION JUIN 2021



LA MRC DE L'ÉRABLE



- Située dans la région du **Centre-du-Québec**
- **Superficie totale de 1 287,86 km².**
- **Quatre grandes vocations du territoire :**
 - **Agricole;**
 - **Agroforestière;**
 - **Récréotouristique;**
 - **Urbaine.**
- Toutes les municipalités de la MRC sont visées par le PGMR à l'exception de Villeroy qui est en retrait volontaire pour intégrer celui de la MRC de Lotbinière.

Le tableau suivant présente ces 10 municipalités.

Municipalités visées par le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de L'Érable

Municipalité	Population	Superficie totale (km ²)	Densité (hab/km ²)	Type de secteur
Ville de Plessisville	6 551	4,4	1 490,3	Ville
Ville de Princeville	6 001	195,26	30,7	Ville
Paroisse de Plessisville	2 663	141,5	18,8	Paroisse
Saint-Ferdinand	2 076	137,17	15,1	Municipalité
Lyster	1 605	167,57	9,6	Municipalité
Laurierville	1 346	108,05	12,5	Municipalité
Inverness	899	176,07	5,1	Municipalité
Notre-Dame-de-Lourdes	688	81,81	8,4	Paroisse
Sainte-Sophie-d'Halifax	612	92,11	6,6	Municipalité
Saint-Pierre-Baptiste	527	81,77	6,4	Paroisse
Total	22 968	1 280,75	18,2	

LA GESTION ACTUELLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LA MRC DE L'ÉRABLE

- Sur les 10 municipalités visées, 9 ont adopté un règlement encadrant partiellement ou totalement la GMR (collecte des déchets et du recyclage, récupération des résidus verts, récupération du plastique agricole, gestion des fosses septiques dans leur municipalité).
- Les collectes sont sous la responsabilité des municipalités puisqu'il n'y a aucune délégation de compétence à la MRC de L'Érable.
- 49 315 tonnes de matières résiduelles générés sur le territoire de la MRC en 2019, soit 2 125 kg/hab.

DÉCHETS

Thème	Fait saillant
Collecte municipale	<ul style="list-style-type: none"> • Porte-à-porte • Aux deux semaines • Secteur résidentiel et petits ICI
Entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> • Gaudreau environnement • Service sanitaire Denis Fortier
LET	<ul style="list-style-type: none"> • Site d'enfouissement de Champlain • LET de Saint-Rosaire
Coût global annuel de la collecte	<ul style="list-style-type: none"> • 1 516 036,34 \$



Inventaire

- 13 927 t de matières résiduelles éliminées en 2019
 - 6 438 t attribuable aux ICI
 - 4 966 t attribuables au secteur résidentiel
 - 2 523 t attribuables au CRD
- 601 kg/hab. en 2019
 - 214 kg/hab. (résidentiel)
 - 277 kg/hab. (ICI)
 - 109 kg/hab. (CRD)

Origine des matières résiduelles éliminées



■ Résidentiel
■ ICI
■ CRD



Objectifs

Objectif gouvernemental

- Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant

Objectifs spécifiques de la MRC

- Réduire le total des déchets éliminés afin que le tonnage se situe en dessous de 525 kg/hab.
- Encourager les bonnes pratiques de gestion de matières résiduelles (2023-2030)

PLAN D'ACTION 2023-2030			
6.6 Mesures pour les déchets ultimes			
Action	Échéance	Responsable	Budget
6.6.1 Réduire la fréquence des collectes des ordures	2024	Municipalités	Réduction des coûts de collecte
6.6.2 Apposer des autocollants sur les bacs servant à la collecte des matières résiduelles afin d'indiquer les matières appropriées pour chacun d'entre eux	2025	MRC et municipalités	30 000 \$
6.6.3 Documenter les événements des lieux de dépôts sauvages	2025	MRC	Budget de l'action 6.10.3
6.6.4 Maintenir, promouvoir, et élargir le programme de financement pour les couches lavables	2023 à 2030	Municipalités	49 000 \$
6.6.5 Soutenir les municipalités dans l'organisation d'événements écoresponsables	2023 à 2030	MRC	Budget de l'action 6.10.3

MATIÈRES RECYCLABLES

PLAN D'ACTION 2023-2030 6.1 Mesures pour les matières recyclables

Thème	Fait saillant	Action	Échéance	Responsable	Budget
Collecte municipale	<ul style="list-style-type: none"> • Porte-à-porte • Aux deux semaines • Secteur résidentiel et petits ICI 	6.1.1 Informer les citoyens des coûts moins élevés du recyclage	2023 à 2030	MRC et OGD	50 000 \$
Entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> • Gaudreau environnement • Service sanitaire Denis Fortier 	6.1.2 Sensibiliser les ICI à l'importance d'avoir un conteneur de récupération	2023 à 2030	MRC et OGD	Budget de l'action 6.10.3
Lieux de traitement	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de tri de Gesterra • Centre de tri de Récupération Frontenac 	6.1.3 Maintenir la collecte du plastique agricole	2023 à 2030	MRC, municipalités et UPA	790 122 \$
Coût global annuel de la collecte	<ul style="list-style-type: none"> • 1 133 881,17 \$ 	6.1.4 Soutenir les efforts en GMR des ICI afin d'accroître le recyclage	2023 à 2030	MRC, municipalités, commissaire industriel	Budget de l'action 6.10.3 et 6.9.7
Inventaire 	<ul style="list-style-type: none"> • 8 805 t générées <ul style="list-style-type: none"> • 5 185 t attribuables au secteur des ICI • 3 620 t attribuables au secteur résidentiel • 4 247 t récupérées <ul style="list-style-type: none"> • 2 201 t attribuables au secteur résidentiel • 2 046 t attribuables au secteur des ICI • Taux de récupération de 48,23 % <ul style="list-style-type: none"> • 60,8 % pour le secteur résidentiel • 39,46 % pour le secteur des ICI 	6.1.5 Accroître l'offre de bacs de recyclage et les rendre disponibles lors d'événements publics ainsi que dans les lieux publics	2023 à 2030	MRC et Municipalités	5 000 \$
Plastique agricole	<ul style="list-style-type: none"> • La MRC est une forte consommatrice de plastique d'ensilage • Récupération du plastique agricole avec collecte par conteneur chez l'agriculteur • Coût annuel de 112 874,46 \$ (9 municipalités) 	6.1.6 Maintenir le programme de récupération de la tubulure acéricole	2023 à 2030	MRC et Municipalités	10 000\$
Objectifs	<p><u>Objectif gouvernemental</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal <p><u>Objectif spécifique de la MRC</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le taux de recyclage à 75 % d'ici 2030 				

MATIÈRES ORGANIQUES



Thème	Fait saillant
Collecte municipale	<ul style="list-style-type: none"> Intégration du TMB + composteur domestique ou intégration de la collecte porte-à-porte (3^e voie)
Entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> Gaudreau environnement Service sanitaire Denis Fortier
Plateforme	<ul style="list-style-type: none"> Potentiel site TMB Site de compostage de Gesterra Site de compostage CRTMO
Inventaire	<ul style="list-style-type: none"> 1,75 % des matières organiques récupérées par les composteurs domestiques 647 tonnes de résidus verts collectés Les entreprises agroalimentaires récupèrent plus de 90 % de toute leur matière organique résiduelle La valorisation des résidus organiques ne dépasse pas 18,43 % dans le secteur résidentiel 2 863 tonnes de matières organiques éliminées pour le secteur résidentiel 2 148 t de matières organiques éliminées pour les ICI
Collecte des résidus verts	<ul style="list-style-type: none"> Sept municipalités offrent une collecte ou un point de dépôt pour les résidus verts Quatre municipalités offrent la collecte de sapins de Noël (porte-à-porte ou dans un point de dépôt)
Objectifs	<p><u>Objectifs gouvernementaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Recycler 60 % des matières organiques Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025 Gérer la matière organique dans 100 % des ICI d'ici 2025 Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée en 2030

Objectifs spécifiques de la MRC

- Atteindre un taux de récupération de 60 % des matières organiques pour la collecte municipale (secteur résidentiel et petits ICI) d'ici 2030
- Implanter un service de collecte de la matière organique sur l'ensemble du territoire de la MRC de L'Érable d'ici 2025
- Sensibiliser et soutenir les ICI du territoire de la MRC de L'Érable dans l'implantation de la gestion des matières organiques d'ici 2025
- Trouver des débouchés afin de recycler et valoriser 70 % de la matière organique d'ici 2030

PLAN D'ACTION 2023-2030

6.2 Mesures pour les matières organiques

Actions	Échéance	Responsable	Budget
6.2.1 Implanter une collecte des matières organiques dans la MRC de L'Érable	2023 à 2025	MRC et municipalités	3 540 000 \$
6.2.2 Accompagner des commerces dans l'implantation d'un système de récupération des M.O	2025 à 2030	MRC	Budget de l'action 6.10.3
6.2.3 Favoriser l'herbicyclage et le feuillicyclage en subventionnant la conversion des tondeuses à gazon	2023 à 2030	Municipalités	5 000 \$
6.2.4 Former un comité avisé sur la récupération des M.O	2025 à 2030	MRC, UPA, ORAPÉ, Viridis	Budget de l'action 6.10.3
6.2.5 Organiser des ateliers-conférences dans les écoles	2024 à 2030	MRC et Centres de services scolaires	1 000 \$
6.2.6 Organiser une campagne d'information pour une meilleure gestion des M.O	2025 à 2030	MRC	30 000 \$

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

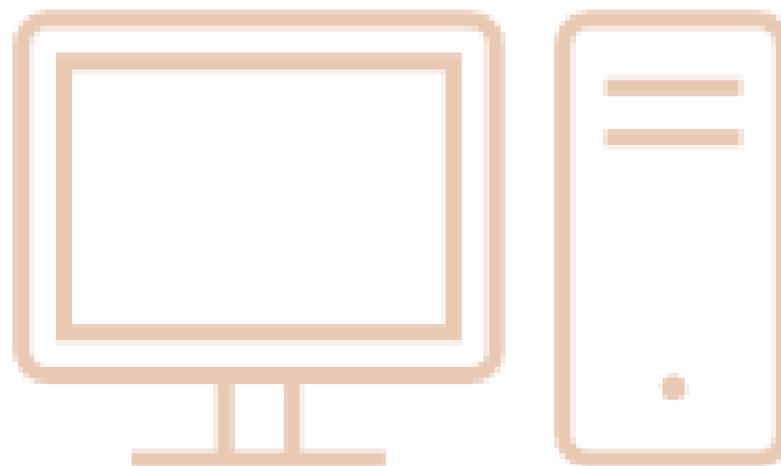


Thème	Fait saillant
Collecte	<ul style="list-style-type: none"> Journée Normand-Maurice remplacée par deux collectes de RDD par année
Entrepreneur	<ul style="list-style-type: none"> Laurentide Re/sources
Coût des collectes pour 2019	<ul style="list-style-type: none"> 20 859,94 \$
Responsabilité élargie des producteurs (REP)	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs points de dépôt de la SOGHU, RecycFluo, Éco-Peinture, Appel à Recycler, ARPE-Québec sont présents sur le territoire pour permettre aux citoyens de se départir des RDD couverts par la REP
Inventaire	<ul style="list-style-type: none"> 115 t de RDD générés par le secteur résidentiel et les ICI <ul style="list-style-type: none"> 78 t de RDD éliminées
Objectifs	<p><u>Objectif gouvernemental</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant <p><u>Objectifs spécifiques de la MRC</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Réduire le total des déchets éliminés afin que le tonnage se situe en dessous de 525 kg/hab. Encourager les bonnes pratiques de gestion de matières résiduelles (2023-2030)

PLAN D'ACTION 2023-2030

6.4 Mesures pour les résidus domestiques dangereux (RDD)

Action	Échéance	Responsable	Budget
6.4.1 Réaliser des outils d'ISE concernant les RDD	2023 à 2030	MRC	10 000 \$
6.4.2 Implanter des lieux de dépôt temporaires pour les RDD	2023 à 2020	Municipalités	84 000 \$
6.4.3 Implanter le 4 ^e Bac sur le territoire de la MRC	2025	MRC, municipalités et ORAPÉ	84 072 \$



ENCOMBRANTS

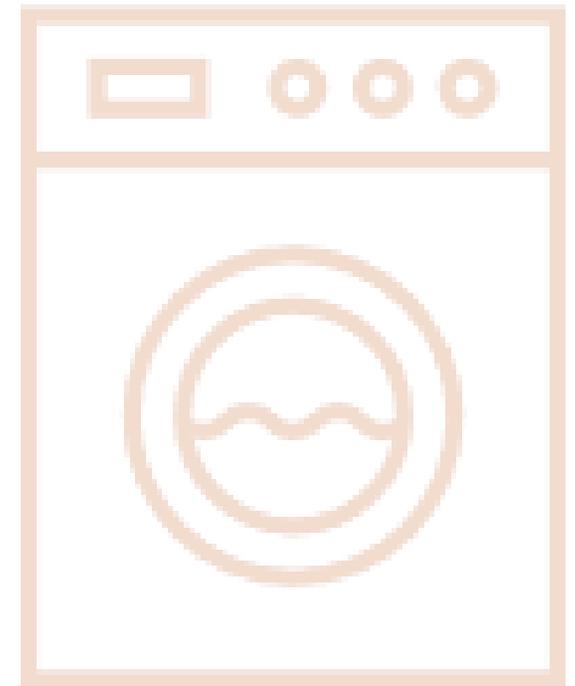


Thème	Faits saillant
Collectes	<ul style="list-style-type: none"> ORAPÉ offre le service de collecte des encombrants en bonnes conditions et endommagés dans toutes les municipalités de la MRC à l'exception de Princeville et de Notre-Dame-de-Lourdes ORASSE offre aux citoyens de Princeville un service de collecte des encombrants en bonne condition seulement Princeville, Notre-Dame-de-Lourdes, Inverness, Lyster et Saint-Pierre-Baptiste offrent une collecte des encombrants
Organismes	<ul style="list-style-type: none"> ORAPÉ ORASSE
Coût global annuel des collectes	<ul style="list-style-type: none"> 62 058,40 \$
Inventaire	<ul style="list-style-type: none"> ORAPÉ <ul style="list-style-type: none"> L'organisme a collecté au total 598,04 t d'encombrants en 2019 518,44 t d'encombrants ont été revalorisées, soit 86,69 % des objets collectés 810 t d'encombrants récupérées en 2019 912 t d'encombrants ont généré en 2019
Objectifs	<p><u>Objectif gouvernemental</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant <p><u>Objectifs spécifiques de la MRC</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Réduire le total des déchets éliminés afin que le tonnage se situe en dessous de 525 kg/hab. Encourager les bonnes pratiques de gestion de matières résiduelles (2023-2030)

PLAN D'ACTION 2023-2030

6.3 Mesures pour les encombrants

Action	Échéance	Responsable	Budget
6.3.1 Publiciser le service de collecte bimensuel des encombrants	2023 à 2030	MRC et ORAPÉ	5 000 \$
6.3.2 Mailler les municipalités à une ressourcerie pour la collecte des encombrants	2023 à 2030	MRC et municipalités	0 \$



BOUES MUNICIPALES

Thème	Fait saillant
Collectes des boues de fosses septiques de résidences isolées	<ul style="list-style-type: none"> Propriétaires responsables des vidanges à l'exception de : <ul style="list-style-type: none"> St-Ferdinand (intervalles fixes) La Paroisse de Plessisville (mesurage des boues et de l'écume) 50 % des maisons sur le territoire ont une fosse septique sur le territoire
Entrepreneurs présents sur le territoire de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> Gaudreau Environnement Sol-Vac Martineau Protecto-Sol Sani-Thetford 2000 Sanitaire Fortier Simetech Environnement
Boues municipales provenant des étangs aérés	<ul style="list-style-type: none"> Six municipalités génèrent des boues via leurs installations d'étangs aérés : <ul style="list-style-type: none"> Lyster; Ville de Plessisville; Princeville; Inverness; Saint-Pierre-Baptiste; Saint-Ferdinand.
Coût moyen annuel de la collecte des boues usées municipales	<ul style="list-style-type: none"> 262 946,86 \$ <ul style="list-style-type: none"> Les coûts encourus par les municipalités pour les vidanges entre 2016 à 2021 se sont chiffrés à 1 314 743,3 \$
Inventaire	<ul style="list-style-type: none"> Il est estimé à 1 425 tonnes métriques anhydres la quantité de boues de fosses septiques

Objectif

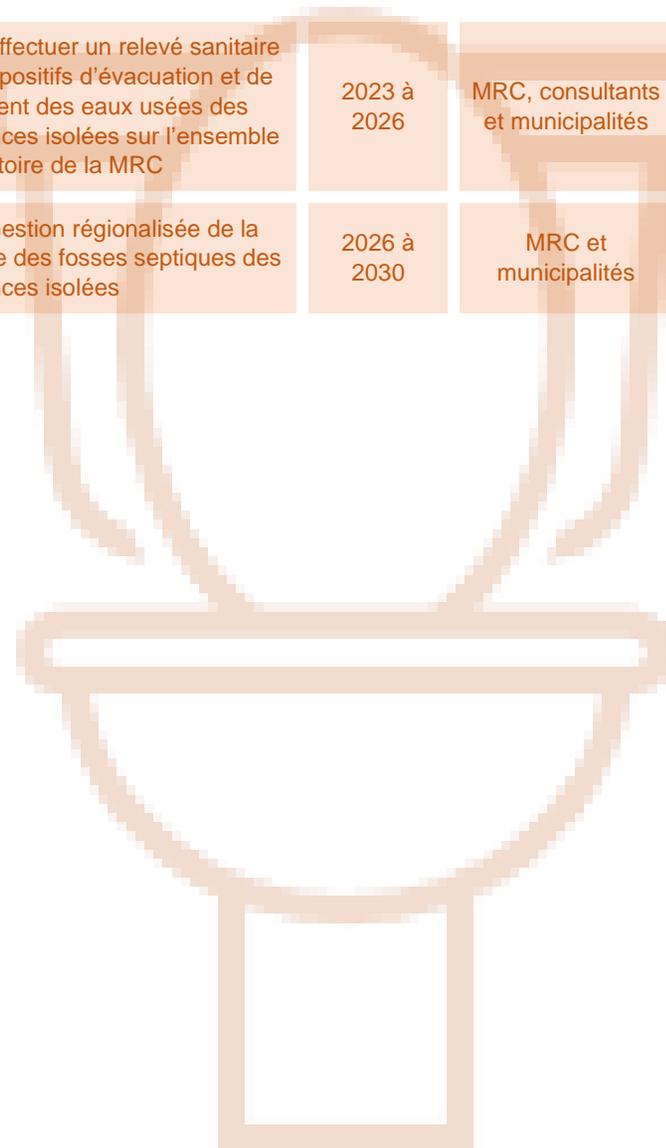
Objectif spécifique de la MRC

- Encourager les bonnes pratiques de gestion de matières résiduelles (2023-2030)

PLAN D'ACTION 2023-2030

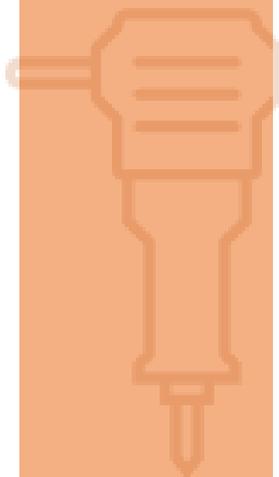
6.8 Mesures concernant les boues municipales des résidences isolées

Actions	Échéance	Responsable	Budget
6.8.1 Effectuer un relevé sanitaire des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées sur l'ensemble de territoire de la MRC	2023 à 2026	MRC, consultants et municipalités	533 850 \$
6.8.2 Gestion régionalisée de la vidange des fosses septiques des résidences isolées	2026 à 2030	MRC et municipalités	1 271 180 \$



RÉSIDUS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION-DÉMOLITION (CRD)

Thème	Fait saillant
Collecte municipale	<ul style="list-style-type: none"> Aucune Dépôt volontaire par les citoyens dans un écocentre
Écocentres	<u>Écocentre de Princeville.</u> <ul style="list-style-type: none"> Service offert seulement aux citoyens de Princeville 10 \$ par transaction 165 tm de CRD reçus en 2019
	<u>Écocentre de Saint-Ferdinand</u> <ul style="list-style-type: none"> Service offert seulement aux citoyens de Saint-Ferdinand Tarification en fonction du volume et du type de matériaux de CRD 216,34 tm de CRD reçus en 2019
	<u>Écocentre de la MRC de L'Érable</u> <ul style="list-style-type: none"> Disponible pour tous les citoyens des municipalités de la MRC, à l'exception de ceux de Saint-Ferdinand et Princeville Frais de disposition payés par les utilisateurs 2 719,45 tm de CRD reçus en 2019
Coût global annuel	<ul style="list-style-type: none"> 43 027,84 \$
Inventaire	<ul style="list-style-type: none"> L'outil d'inventaire estime que 11 362 t de résidus de CRD générés et que le taux de recyclage est de 77,79 % <ul style="list-style-type: none"> 94,19 % pour les agrégats 45,52 % pour les non-agrégats Toutefois, les données ne concordent pas avec les chiffres reçus des écocentres cités plus haut. Les données des écocentres sont



fragmentaires, car ce n'est qu'une partie des résidus de CRD qui y sont amenés.

Objectifs

Objectif gouvernemental

- Recycler et valoriser 70 % des résidus de CRD

Objectifs spécifiques de la MRC

- Maintenir et accroître le taux de recyclage du secteur CRD afin qu'il demeure au-dessus de 70% d'ici 2030
- Accroître la valorisation des résidus de CRD d'ici 2030

PLAN D'ACTION 2023-2030

6.7 Mesures pour les déchets du secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD)

Action	Échéance	Responsable	Budget
6.7.1 Adoption d'une politique de récupération des résidus de construction lors d'un contrat municipal	2027	Municipalités	0 \$
6.7.2 Élaborer un guide de GMR pour les CRD incluant un bottin des ressources locales et régionales	2027	MRC	1 500 \$
6.7.3 Mettre en place des écocentres temporaires dans les petites municipalités	2026	Municipalités	80 000 \$
6.7.4 Produire un inventaire des résidus envoyés au centre de tri et à l'enfouissement dans les entreprises de la MRC	2025	MRC	20 000 \$
6.7.5 Inciter les citoyens et les entrepreneurs à acheminer leurs résidus de CRD dans un lieu de récupération	2027	MRC et municipalités	5 000 \$

Plan d'action 2023-2030

Action	Échéance	Responsable	Budget
 6.5 Mesures pour les textiles			
6.5.1 Soutenir et consolider le réseau des comptoirs vestimentaires	2023 à 2030	MRC et organismes	Budget de l'action 6.10.3
6.5.2 Implanter de nouveaux lieux de dépôts pour les textiles	2027	MRC et organismes communautaires	10 000 \$
6.9 Mesures générales concernant la GMR et la réglementation 			
6.9.1 Regrouper es activités de communication en lien avec la GMR	2023 à 2030	MRC	40 000 \$
6.9.2 Restriction de jeter des matières recyclables	2028 à 2029	Municipalités	0 \$
6.9.3 Restriction de jeter les matières organiques	2028 à 2029	Municipalités	0 \$
6.9.4 Effectuer une veille technologique pour l'implantation d'une technologie Pay as you throw	2025	MRC	Budget de l'action 6.10.3
6.9.5 Réaliser une caractérisation des matières envoyées à l'enfouissement	2028	MRC	25 000 \$
6.9.6 Adapter la réglementation municipale en vue de favoriser les bons comportements en GMR	2024	MRC et municipalités	0 \$
6.9.7 Soutenir le projet Économie circulaire Centre-du-Québec	2023-2030	MRC et Économie circulaire Centre-du-Québec	350 000 \$
6.9.8 Optimiser les écocentres de la MRC	2028	MRC, Municipalités, ORAPÉ, Grégoire et Fils inc.	25 000 \$
 6.10 Mesures de suivi et d'application du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)			
6.10.1 Effectuer un suivi du PGMR à l'aide du comité en GMR (comité développement durable de la MRC de L'Érable)	2023 à 2030	MRC	0 \$
6.10.2 Effectuer un rapport annuel de suivi du PGMR	2023 à 2030	MRC	Budget de l'action 6.10.3
6.10.3 Embaucher une ressource humaine additionnelle	2024	MRC	500 000 \$

FORCES ET FAIBLESSES DE LA MRC DE L'ÉRABLE EN GMR

FORCES



- Taux d'enfouissement inférieur à la moyenne régionale
- Présence de lieux de dépôt des résidus verts
- Collecte des encombrants bien implantée
- Taux de récupération des matières organiques élevé chez les industries de transformation agroalimentaires
- Deux collectes spéciales pour le milieu agricole (plastique agricole et tubulure acéricole)



FAIBLESSES



- Rôle mal défini entre la MRC et les municipalités
- Collecte des boues de fosses septiques peu encadrée
- Faible recyclage du papier et du carton chez les ICI
- Peu d'efforts sont mis en œuvre par rapport à la sensibilisation
- Absence de gestion des matières organiques

